Commune de
presinge

exercice 2023

Compte-rendu administratif et financier

C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

Durant l'année 2023, la commune et les coopératives d'habitation ont franchi une étape cruciale dans l'avancement du projet de développement villageois. En effet, les architectes du bureau Apaar ont travaillé sans relâche sur l'ensemble des plans des bâtiments et des aménagements extérieurs de la parcelle dédiée aux futures constructions pour déposer une demande d'autorisation de construire. Le dossier, comprenant plus de 250 plans et coupes, a été déposé le 7 décembre 2023 au service des autorisations de construire.

Ce travail intensif a été suivi par les autorités communales afin de garantir une bonne intégration de ces nouvelles constructions au centre de Presinge, l'objectif principal étant d'obtenir une autorisation de construire en force d'ici la fin de l'année 2024.

En parallèle à ce dossier, nous avons avancé sur la problématique du financement des aménagements publics par les fonds intercommunaux et sur les différentes conventions et servitudes en lien avec le droit de superficie (DDP) octroyé aux coopératives d'habitation. Ces démarches sont particulièrement complexes à mettre en place et nécessiteront encore du temps pour être finalisées.

En ce qui concerne les finances communales, le résultat des comptes 2023 est positif, principalement en raison de charges de biens et de services non engagées. Les recettes fiscales sont cependant en baisse et se situent aujourd'hui à des montants moins élevés que les dix dernières années. Ces résultats doivent être pris en compte pour les prochains investissements, qui seront importants avec les travaux de construction à entreprendre pour le village. En conséquence, la prudence est essentielle pour conserver un équilibre financier.

Finalement, je tiens à remercier mes deux collègues adjoint-es, Madame Emmanuelle Spinedi et Monsieur Bernard Mittey sur qui je peux toujours compter et m'appuyer pour toutes les décisions à prendre. Je remercie enfin l'ensemble des employé-es communaux, qui œuvrent fidèlement et consciencieusement pour le bien de notre village.

Pour conclure, l'année 2023 marque une étape significative dans notre effort collectif d'amélioration et de développement de notre village. J'espère que, grâce à notre engagement commun, nous réussirons à mener à bien tous nos projets.

Serge Broquard
Maire

4 COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXÉCUTIF

Maire	**Serge Broquard**
	Administration générale
	Finances
	Aménagement du territoire
	Ecole et sport
	Routes, transports et sécurité
Adjointe	**Emmanuelle Spinedi**
	Finances
	Aménagement du territoire
	Social
	Environnement
Adjoint	**Bernard Mittey**
	Finances
	Aménagement du territoire
	Culture et manifestations
	Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-François Beausoleil
Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Marie-France Demont
(depuis le 20.03.2023)
Jean-Paul Gaillard
Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jean-Pierre Renggli
Jacques-André Romand
Emmanuel Rossi
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(01.06.2023-31.05.2024)	Edgar Cardoso Inacio	président
	Christophe Bongard	vice-président
	Caroline Radice	secrétaire

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Administration générale et finances

Serge Broquard

Secrétariat	Caroline Radice
	Martine Gremion Engeler
	Sandrine Carrat
Comptabilité	Fiduciaire Chavaz SA
	Caroline Radice
	Martine Gremion Engeler

ETAT CIVIL À LA MAIRIE DE CHÊNE-BOUGERIES

Pascale Fournier
Responsable de l'office

VOIRIE

Eric Antoniazzi
Filmon Tesfay

CONCIERGERIE ET INTENDANCE

Carla Pezzulla
Patricia Velati Thiriet

COMMISSION SOCIALE

Président	Emmanuel Rossi
Maire/adjointe	Emmanuelle Spinedi
Membres	Jacques-André Romand
	Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ECOLE ET SPORT

Président	Jean-Pierre Renggli
Maire/adjoint	Serge Broquard
Membres	Marie-France Demont
	Jean-Paul Gaillard
	Joseph-Marie Thorens

COMMISSION CULTURE ET MANIFESTATIONS

Président	Emmanuel Rossi
Maire/adjoint	Bernard Mittey
Membres	Edgar Cardoso Inacio
	Jean-Paul Gaillard
	Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION BÂTIMENTS

Président	Jean-Paul Gaillard
Maire/adjoint	Bernard Mittey
Membres	Marie-France Demont
	Edgar Cardoso Inacio
	Jean-Pierre Renggli
	Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Président	Thomas Läser
Maire/adjointe	Emmanuelle Spinedi
Membres	Christophe Bongard
	Edgar Cardoso Inacio
	Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

Président	Christophe Bongard
Maire/adjoint	Serge Broquard
Membres	Edgar Cardoso Inacio
	Thomas Läser
	Joseph-Marie Thorens

COMMISSION FINANCES

Président	Jacques-André Romand
Maire/adjoints	Serge Broquard
	Emmanuelle Spinedi
	Bernard Mittey
Membres	Jean-François Beausoleil
	Marie-France Demont
	Jean-Pierre Renggli

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Président	Jean-François Beausoleil
Maire/adjoints	Serge Broquard
	Emmanuelle Spinedi
	Bernard Mittey
Membres	Thomas Läser
	Paulo Rodrigues da Guerra
	Jacques-André Romand

La commission de l'Environnement et la commission des routes de la commune de Presinge sont heureuses de présenter conjointement leur rapport d'activités pour l'année 2023. Ce dernier rend compte des actions menées par les commissions tout au long de l'année. En préambule, nous pouvons dire que cette année a été plus calme que la précédente, toutefois la qualité de vie des habitants de la commune et la préservation de l'environnement restent au cœur de nos préoccupations.

La commission des routes s'est intéressée aux activités des deux cantonniers chargés, entre autres, de l'entretien des routes. La commission souhaiterait pourvoir augmenter leur temps de travail et surtout remplacer le tracteur vieillissant qui n'est plus adapté aux tâches qu'ils doivent accomplir.

Désireuse d'assurer la sécurité de ses habitants, et donner suite aux demandes répétées des riverains la commission a préavisé positivement l'abaissement de la vitesse sur la route de Cara à 30 km/h. De plus, il a été constaté qu'à la suite des mesures de trafic prises dans le village de Puplinge, davantage de voitures empruntent désormais la route de Presinge (route cantonale) pour rejoindre la douane de Cara. La commune a donc incité le canton à installer des rétrécissements afin de ralentir les véhicules. Quant à la douane de Cara, ses horaires de fermeture ont été étendus de 21h à 6h, dès le 9 mars 2023. Néanmoins, l'Exécutif souhaite installer une barrière afin d'empêcher le trafic nocturne. Cet aménagement fera l'objet d'une requête en autorisation de construire.

À la suite de cambriolages répétés dans des villas de la commune, une société de surveillance, cofinancée par la Commune et des habitants intéressés, a été mandatée pour garantir la sécurité des biens.

Un nouveau plan directeur forestier a été présenté aux communes du canton. Aucun changement significatif ne concernait la commune de Presinge, c'est pourquoi la commission de l'Environnement n'a émis aucune remarque.

Mobilitri est un service de levée des déchets encombrants proposé à la population des communes Arve-Lac, depuis quelques années, à la satisfaction des habitants. La commission de l'Environnement et l'Exécutif ont suivi l'usage et les coûts de ce service pour la commune, notamment ceux engendrés par les entreprises. La subvention allouée par l'Etat pour la prestation de Mobilitri sera suspendue en fin d'année, la période d'essai étant terminée. Une prolongation d'une année avec Mobilitri est toutefois convenue pour les communes Arve-Lac sur une nouvelle base tarifaire.
L'Exécutif a également poursuivi le travail d'amélioration du tri des déchets au Centre d'Hébergement Collectif en collaboration avec les assistants sociaux.

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont approché les communes afin de présenter leur dispositif d'accompagnement pour les propriétaires individuels du canton lors de l'installation d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires ou d'une rénovation énergétique. Les SIG prévoient la possibilité pour les communes d'offrir à leurs habitants une première séance d'information sur les thèmes ou/et également de proposer un accompagnement financier. La commission renonce à cette dernière possibilité mais les dates des séances d'information seront communiquées par courrier aux propriétaires de villa.

Enfin, soucieuse de soutenir la mobilité et la transition énergétique pour les véhicules à moteur, une double borne pour véhicules électriques devant la mairie a été commandée.

Christophe Bongard
président

Pâques : Le 6 avril, les enseignants de Gy et Presinge ont organisé une chasse aux œufs pour les élèves. Les œufs ont été cachés, bien cachés par les 8P, pour le plus grand plaisir des autres enfants. Une belle journée colorée !

Grand jeu, sur le thème Harry Potter, dans le parc de la Mairie de Vandoeuvres: Le 5 mai, au matin, les élèves des écoles de Presinge et de Gy, réunis en petits groupes multi-âges, ont réalisé plusieurs activités leur permettant d'obtenir des jetons qu'ils ont pu utiliser l'après-midi pour se défendre contre les enseignants qui essayaient de les immobiliser.

La course d'école : Cette année, la course s'est déroulée sur plusieurs sites proches de Presinge. Les élèves 4P et 7P sont allés du côté de Rouellebeau pour une initiation au tennis alors que les 8P sont allés faire une chasse au trésor à l'Avenir et s'essayer au rugby à Lullier.

La fête des Promotions de Gy et Presinge : Le 30 juin, à Presinge, la fête s'est déclinée sur le thème du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, écrivain, aviateur et reporter français. Une magnifique mise en scène dans laquelle chaque classe représentait une planète de différente couleur. Le filage a été confié à la classe des 8P, tâche qu'ils ont complètement assumée en donnant au spectacle une dynamique qui a contribué à l'immense succès de cette représentation. Nous remercions vivement tous les acteurs qui ont participé à la réussite de ce spectacle et réitérons nos félicitations aux enseignant-e-s.

Cette année, l'association des parents d'élèves de Gy et Presinge APEGP, nouvellement créée, a participé à cette journée par ses propositions d'animation.

Rallye : Les 7P-8P ont organisé cette animation autour de la salle communale. Ils tenaient des postes à deux auxquels les élèves des autres classes de la 1P à la 7P ont pu participer, notamment un quiz musical, des jeux de sociétés, etc.

Spectacle musical : Les 4 et 5 novembre, dans le cadre des évènements culturels de Presinge, un spectacle sur l'œuvre de Jacques Brel a été présenté par Jean-Pierre Renggli et son complice depuis plus de 20 ans Philippe Berthoud. Ils ont sollicité les enseignant-e-s pour avoir une participation d'élèves dans leur spectacle afin d'interpréter deux chansons et offrir l'opportunité de vivre une expérience de scène inédite. L'enthousiasme et les émotions étaient partagés par les interprètes et le public ravi.

La fête de l'Escalade à Presinge en collaboration avec la commune de Gy. Le traditionnel cortège a été hélas interrompu par la pluie pour la plus grande déception des enfants. Ils ont trouvé refuge dans la salle communale avec un bon nombre de participants également déguisés. On dit même que quelques conseillers municipaux ont été reconnus !

Puis, les écoliers et les villageois se sont retrouvés pour la traditionnelle soupe aux légumes préparée par les enseignant-e-s et mijotée par deux conseillers municipaux. Une grande marmite en chocolat a régalé petits et grands après le « Cé qu'è lainô ».

L'APEGP nous a apporté son aide et s'est chargée, avec succès, de la gestion du bar et des gourmandises.

La fête de Noël : Le 21 décembre, la soirée a commencé par les chants magnifiques des enfants dans l'église de Presinge. L'arrivée très attendue du Père Noël dans la salle communale fut un grand moment d'émotion pour les petits, mais pas seulement ! Tous les enfants ont reçu un petit cadeau et le public s'est régalé de l'apéritif offert par la Commune.

Chaque année, la Commune parraine une association en Suisse ou à l'étranger. En cette fin 2023, c'est l'association « La Cédille », Association Genevoise du Trouble Développemental du Langage, qui a été choisie.

Jean-Pierre Renggli
président

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Lors de cette quatrième année de législature, le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises en séance ordinaire et une fois en séance extraordinaire.

Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

30 janvier – Séance ordinaire

- Discussions sur l'auberge communale et l'élection complémentaire d'un-e conseiller-ère municipal-e à la suite de la démission de M. B. Chabbey.

20 mars – Séance ordinaire

- Prestation de serment de la nouvelle conseillère municipale, Mme Marie-France Demont.
- Discussion sur la répartition des membres dans les commissions.

5 avril – Séance extraordinaire

- Résolution NO2/2023. Approuvée par 7 oui, 3 non et 0 abstentions.

Préavis sur le projet de maintien de 40 places de stationnement communales (en plus des 160 prévues par les coopératives) dans le projet de développement villageois, situé sur les parcelles communales N° 2627, 2628 et 2629 (route de Presinge – route de La-Louvière).

24 avril – Séance ordinaire

- Présentation des comptes 2022.
- Nouvelle répartition des membres dans les commissions.

8 mai – Séance ordinaire

- Délibération NO34/2023. Approuvée à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité.
Soit :

- compte de résultat 2022 pour un montant de 4 270 516.56 fr. aux charges et de 5 181 789.89 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 911 273.33 fr. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 946 556.66 fr. et résultat extraordinaire de -35 283.33 fr.
- compte des investissements 2022 pour un montant de 2 135 971.75 fr. aux dépenses et de 0 fr. aux recettes, les investissements nets s'élevant à 2 135 971.75 fr.
- bilan au 31 décembre 2022, totalisant à l'actif et au passif un montant de 74 630 166.55 fr.
- acceptation des crédits budgétaires supplémentaires 2022 pour un montant total de 749 964.35 fr. dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

- Formation du bureau du Conseil municipal pour la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2024.

19 juin – Séance ordinaire

- Délibération NO35/2023. Approuvée par 6 oui, 0 non et 2 abstentions.

Ouverture d'un crédit d'investissement de 516 000 fr. relatif à la mise en séparatif du réseau d'assainissement au chemin des Blessonniers 1-6 et la réalisation des aménagements de surface

- Délibération NO36/2023. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit d'investissement de 360 000 fr. relatif à la réhabilitation des collecteurs de la route de La Louvière (tronçon ch. des Cordonnières – ch. des Blessonniers)

- Résolution no3/2023. Approuvée par 5 oui, 0 non et 3 abstentions.

Préavis sur la révision du Plan Directeur Forestier de janvier 2023

- Discussion sur l'auberge communale.

18 septembre – Séance ordinaire

- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2024.

6 novembre – Séance ordinaire

- Accord de principe sur le projet d'aménagements publics au centre du village en vue de la dépose en autorisation de construire
- Présentation du budget 2024.

20 novembre – Séance ordinaire

- Délibération NO37/2023. Approuvée par 6 oui, 3 non et 1 abstention.

Relative au budget de fonctionnement annuel 2024, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

- budget de fonctionnement 2024 pour un montant de 4 541 803 fr. aux charges et de 4 542 620 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 817 fr. présumés. Cet excédent de revenus présumé se décompose de la manière suivante :
  résultat opérationnel de 299 471 fr. et résultat extraordinaire de -298 654 fr.
- taux des centimes additionnels pour 2024 à 40 centimes.

- autorisation donnée au Maire de renouveler en 2024 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

• Délibération N038/2023. Approuvée par 8 oui, 0 non et 2 abstentions.
Ouverture d'un crédit de 26 200 fr. destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

• Délibération N039/2023. Approuvée à l'unanimité.
Ouverture d'un crédit supplémentaire pour procéder à des amortissements complémentaires d'un montant de 310 963 fr.

Martine Gremion Engeler
secrétaire

32

Au cours de cette année 2023, la commission s'est réunie à cinq reprises. Madame Marie-France Demont nous a rejoint en cours d'année. Je remercie Monsieur Christophe Bongard d'avoir accepté de lui céder sa place au sein de la commission.

Voici les projets et dossiers suivis au cours de cette année :

1) Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnières
2) Ferme Gallay et Dépendances Ferme Gallay
3) Auberge communale
4) Logement du 7 Louvière
5) Analyses CECB+

Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnières

Pour cette rénovation, l'autorisation de construire est en force depuis le 23 juin 2023. Il a fallu intégrer à cette autorisation la répercussion de la hausse des loyers conformément à la LDTR (Loi sur les Démolitions, Transformations, et Rénovations de maisons d'habitation). Le budget d'un montant de 1 150 000 fr. devra faire l'objet d'une délibération lors de la première séance du Conseil municipal en 2024. Le début des travaux est programmé pour octobre 2024.

Ferme Gallay (139 rte de Presinge) et Dépendances (31-33 chemin Pré-Rojoux)

L'installation d'une barrière automatique à l'entrée du site est prévue courant 2024. C'était une demande prioritaire des locataires, car, certains jours d'affluence au Poney-Club, leurs places de parc sont régulièrement accaparées. La barrière laissera un passage pour les piétons et les vélos. Un éclairage type balisage sera installé en même temps que la barrière.

Concernant les Dépendances (31-33 chemin Pré-Rojoux) la réalisation d'un appentis comprenant 6 boxes (caves) est reportée. Toutefois, ces locataires bénéficieront en 2024 de jardins potagers.

Auberge communale

Au cours de cette année, l'espoir a été entretenu qu'un futur exploitant puisse reprendre l'activité de l'Auberge communale. Malgré plusieurs candidats rencontrés par la Régie Foncière, la personne idoine n'a pas encore été trouvée. La commission dans son ensemble insiste sur le rôle central de l'Auberge communale dans la vie du village. En parallèle, la commission préconise de lancer une étude de faisabilité du bâti actuel par un mandataire qualifié, afin de considérer toutes les potentialités de cet ouvrage.

Logement du 7 Louvière

Ce logement réservé aux réfugiés ukrainiens s'est retrouvé vide après le départ des premiers occupants. Une nouvelle famille ukrainienne a pu s'y installer au début de l'été.

Analyse CECB+

L'analyse CECB+ consiste à l'établissement d'un rapport de conseils sur les mesures à entreprendre pour une amélioration de l'efficience énergétique des bâtiments avec une priorisation de ces mesures. L'analyse CECB+ permet d'obtenir des subventions de la Confédération allant de 30% à 70% suivant les bâtiments traités.
Le coût estimé d'une analyse par bâtiment est d'environ 4000 fr.

La commission a ciblé 5 bâtiments communaux pour cette étude :

- Salle communale
- Auberge communale + 7 Louvière
- Immeuble locatif la Tourelle
- Immeuble locatif 1-3 Louvière
- Ecole

Dès 2024, et dans un premier temps, ce sont la salle communale et les immeubles 1-3 Louvière qui bénéficieront d'une analyse CECB+.

Petit à petit, le patrimoine communal se transforme et se développe en adéquation avec les finances de la commune et l'évolution de la qualité des bâtiments. Je remercie les membres de la commission pour leur engagement. Je remercie le secrétariat communal pour sa disponibilité.

Jean-Paul Gaillard
président

La commission sociale s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2023

Les principaux sujets traités sont les suivants.

Subventions accordées aux associations

Pour rappel, la commission, selon des critères prédéfinis, accorde des subventions aux associations sises à Genève et œuvrant dans le domaine social, avec un large spectre d'action : social, aide humanitaire, écologie et développement durable, éducation et formation, santé, justice et droits humains. L'aide aux projets est privilégiée au détriment de l'aide aux frais de fonctionnement. Et la notion d'indicateurs de réussite préside aux choix des membres de la commission.

Ce sont, pour la Suisse, 32 associations qui ont reçu 39 000 fr. au total.

Sur la somme totale de 39 000 fr. consacrée aux associations opérant à l'étranger, 17 500 fr. ont été distribués à 17 organismes, et 17 500 fr. aux associations via la FGC (cf. point suivant).

La commission tente de rester au plus près de l'actualité. C'est ainsi qu'elle a donné (en 2023) 5000 fr. pour le séisme turco-syrien, et 11 000 fr. pour la replantation des arbres arrachés à La-Chaux-de-Fonds par la tempête du 24 juillet.

Fédération genevoise de coopération

La Fédération genevoise de coopération (ci-après FGC) agit comme un prestataire au service des communes pour assurer l'octroi et le suivi des subventions pour l'international ; les critères et le choix définitif des associations revenant auxdites communes. Il n'y a aucun frais pour celles-ci.

La commission sociale fait appel à la FGC depuis 2020, lui confiant une partie de la somme dont elle dispose pour l'international. Trois projets sont subventionnés en Afrique.

La commission reçoit les rapports de la part de la FGC, lesquels confirment le bien-fondé de la démarche et la poursuite de la collaboration avec cette fédération.

Boîte à livres

La boîte à livres située dans le parc est régulièrement mise en ordre par Monsieur Jacques Delieutraz. Comme chacun a pu le remarquer les livres y sont bien rangés, et bien sélectionnés. Un grand merci à Monsieur Delieutraz, qui offre ses services pour cela depuis 2021.

Groupe de Solidarité

Le Groupe de Solidarité se tient toujours prêt à intervenir pour rendre service aux habitants de notre village en cas de besoin. Il est composé de bénévoles et a été créé en 2021. Le Groupe a été actif cette année 2023 pour l'accueil de la nouvelle famille ukrainienne logée dans l'appartement du bâtiment de l'Auberge communale.

Sortie des Aînés

Le mardi 12 septembre 2023, une cinquantaine de nos Aînés s'est rendue en car à Chexbres pour le petit train des vignes Lavaux-Panoramic après s'être arrêtée à Nyon pour un café-croissant face au Léman.

Le petit train des vignes parcourt le vignoble du Lavaux et traverse les villages de la région. Ce jour-là, il a fait grand beau et chacun a pu admirer les vignobles abruptes, les villages aux toits ocre, le lac aux bleus variés et les montagnes du Chablais haut-savoyard. Apéritif au milieu des vignes, avec un mémorable vin du cru et excellent repas au restaurant « Tout un Monde » à Grandvaux. Une magnifique journée !

Marche des Entr'Aînés

Belle année pour les Entr'Aînés, avec 11 sorties. La saison a commencé avec un buffet canadien à la buvette de la salle communale. Quelques mois plus tard, de nombreux marcheurs… et surtout des marcheuses se sont attablé-e-s au Café des Amis pour un repas.

Ces marches sont toujours organisées et menées tambour battant par Madame Isabelle Schierz qui ne manque ni d'énergie ni d'imagination pour nous emmener chaque fois dans de nouveaux lieux de la campagne environnante.

Un très grand merci à Madame Schierz.

Repas de Noël des Aînés

Le lundi 11 décembre, la Salle Gallay était comble pour le traditionnel repas de Noël. Le secrétariat a parfaitement organisé la manifestation. La commission et les secrétaires de la mairie ainsi que deux professionnels ont fait la mise en place et ont procédé au service à table. Le repas était assuré par le traiteur Vidonne. Un grand merci aux personnes susmentionnées.

Madame Josiane Dubrit, selon sa généreuse habitude, a offert le vin de l'apéritif ce dont nous la remercions infiniment.

Tous les convives furent très satisfaits de ce moment de convivialité, et aussi très heureux d'avoir entendu la chorale des enfants de l'école venue exprès pour cette occasion.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Messieurs Jacques-André Romand et Joseph Thorens, et à Madame Emmanuelle Spinedi, adjointe au maire, pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité. Je remercie également le secrétariat pour le gros travail de réception des dossiers, de communication des décisions de la commission aux personnes concernées et d'organisation de certains événements. La commission se joint à moi pour remercier également les communiers qui donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres, de quelque manière que ce soit. Ils contribuent de façon importante à la cohésion de notre village.

Emmanuel Rossi
président

La commission culture et manifestations s'est réunie à six reprises pour l'exercice 2023

Manifestations culturelles

L'année 2023 a proposé un magnifique programme, riche et varié, qui a ainsi répondu aux attentes des habitants de Presinge.

En effet ce sont neuf spectacles qui se sont succédé, courant de février à décembre et s'étendant sur 14 soirées ou jours selon les cas, avec un total de près de 800 spectateurs.

- Ainsi le 12 février, le chanteur folk Kris Drever ouvrait les feux en l'église Saint-Félix dans le cadre du Festival Antigel. Excellente soirée, digne dudit festival, avec un chanteur à la guitare venu expressément de son Ecosse natale. Un grand merci à Antigel sans qui nous n'aurions pas pu accueillir un artiste de cette qualité.
- Le 25 mars, la salle communale recevait le 21ème Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) pour le film « La vie devant elle » de Manon Loizeau et Elaha Iqbali. Emouvante soirée avec cette histoire d'une petite Afghane de 14 ans sur les routes de l'exil, se filmant avec sa mini caméra.
- Le Festival Théâtre en Campagne a planté ses tentes et posé ses tréteaux les 9, 10 et 11 juin dans le parc et la salle communale, pour sa deuxième édition.
- Le 5 août, la commission culture a innové – à l'initiative et sous la houlette de l'actuel président du conseil et membre de la commission Edgar Cardoso Inacio, avec le premier cinéma Open Air à Presinge. A été projeté le film tout public « Les Goonies » de Steven Spielberg. Le public venu assister à la projection était soit assis sur l'herbette, soit sur sa chaise longue, certains dégustant les pop-corn aimablement offerts. Beau succès en plein cœur de l'été.
- Concert rock des années 60 à 80, le 25 septembre, par Cloaca Maxima, groupe composé notamment de Presingeois et ayant plus de cinquante ans d'existence. Soirée d'enfer, si on peut utiliser un tel terme, avec force bières et autres boissons au bar de la buvette et le foodtruck, sis à côté de la salle communale, proposant malakoffs et racl'burger maison.
- Les 29 et 30 septembre, et le 1er octobre Maulde Coutau proposait à la salle communale « Merci pour tout » d'Hanokh Levin. Trois belles soirées d'un théâtre fait de sketches emmenant les spectateurs dans un voyage fabuleux, aux situations folles et humoristiques.
- Le 8 octobre, la pianiste Claude Schaeppi Borgeaud, qui habite notre commune, proposait, en l'église Saint-Félix, des morceaux choisis de sept compositeurs romantiques. Récital rare, scandé par les explications utiles de Jean-Marie Borgeaud, mari de la pianiste et sculpteur. Un grand moment de joie.
- Les 4 et 5 novembre, Jean-Pierre Renggli, Presingeois lui aussi, chantait Brel dans la salle communale, accompagné à l'accordéon par Philippe Berthoud. Deux soirées inoubliables, pleines de force et de sensibilité.
- Pour terminer l'année, le duo Araëlle est venu de France pour un concert de musique celtique, le 16 décembre. Deux sœurs à la voix d'or et aux instruments traditionnels tels que la harpe celtique et le bodhrán, pour une soirée magique sous les voûtes de notre église.

Fête nationale du 1er Août

Belle soirée pour la Fête nationale, avec les raclettes préparées par l'Amicale 1243 et avec l'animation musicale assurée par L'Harmonie de Machilly et ses nombreux musiciens qui ont aussi précédé le cortège et joué l'hymne national. Serge Broquard et Bernard Mittey étaient les orateurs de la fête et Fanny Bongard la lectrice du Pacte de 1291.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré avant, pendant et après la soirée, ainsi qu'à André Carrat pour la mise à disposition de son champ. Sans oublier les pompiers pour leur présence rassurante et nécessaire.

Autre manifestation

La 5ème édition de la Balade Transfrontalière a pu avoir lieu le dimanche 23 avril, permettant de découvrir, à pied ou à vélo, les communes suisses et françaises de la région. Machilly, Saint-Cergues, Juvigny et Ville-la-Grand pour la France ; Puplinge, Jussy et Presinge pour la Suisse. Trois boucles et un tirage au sort donnant la possibilité d'obtenir un bon pour un repas dans une commune. L'Association Acquacool a organisé de façon parfaite le stand de Presinge, comme elle l'avait fait les autres années. Un grand merci à elle.

Fête de l'Escalade à Presinge

Cette année, c'est à Presinge qu'a été fêtée l'Escalade pour les Gytans et les Presingeois, le mardi 12 décembre, à la salle communale. Soupe longtemps mijotée et marmite en chocolat pour petits et grands. Belle fête et grande ambiance avec beaucoup de monde présent.

Noël communal

La fête de Noël de la commune a réuni, le jeudi 21 décembre, nombre de nos habitants à la salle communale, après avoir écouté les enfants de l'école qui chantaient en l'église Saint-Félix.

Subventions d'institutions genevoises

Il a été versé, pour l'année 2023 et au titre de subventions d'aide à la création artistique, la somme de 10 000 fr.

Pour l'ensemble des activités culturelles déployées pendant l'année, je tiens à remercier les membres de la commission, ceux du Conseil municipal et certains habitants venus prêter main forte à une ou plusieurs de celles-ci.

Mes remerciements vont aussi à Bernard Mittey, adjoint, pour sa précieuse aide dans la sélection des dossiers et le suivi de certaines manifestations. Enfin, je n'oublie pas tout le personnel communal pour son soutien logistique et administratif.

Emmanuel Rossi
président

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

- Jean-François Beausoleil, Président
- Thomas Läser, Conseiller municipal
- Paolo Rodrigues da Guerra, Conseiller municipal
- Jacques-André Romand, Conseiller municipal

La commission Aménagement du territoire et Projet de développement villageois s'est réunie deux fois en 2023, les 7 février et 28 août.

Il est à noter la grande disponibilité des conseillers municipaux ainsi que des membres de l'Exécutif qui étaient tous présents aux deux séances.

Les deux rencontres ont eu pour thème principal le projet de développement villageois.

1. Parking communal - stationnement :

- Les coopératives construiront un parking de 160 places sur deux niveaux. La commune a décidé de renoncer aux 40 places dans le parking.
- Les 8 places de stationnement à l'entrée du village sont supprimées au profit de 4 places supplémentaires dans les parkings actuels des immeubles 1-3 Louvière et de 2 places supplémentaires au chemin des Cordonnières. Le total des places de stationnement passe donc de 20 à 16 places et de 8 à 11 places à la salle communale, soit un manque d'une place.

2. Le projet de développement villageois :

- Toute la zone sera limitée à 30km/h avec un léger rétrécissement de la route de la Louvière.
- Jardin public : il est prévu un espace assez grand pour une tente de 400 personnes.
- Etude d'un PLQ afin de pouvoir développer une zone d'utilité publique avec un IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées), une zone de parascolaire, un espace pour la voirie et un parking. L'objectif est de coordonner les travaux à partir de 2026/2027 en parallèle avec les travaux du projet de développement villageois et l'arrivée des nouveaux habitants en 2027/2028.

Jean-François Beausoleil
président

L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE) situé sur la commune de Puplinge accueille depuis un peu plus de huit ans des enfants des communes de Puplinge, Choulex et Presinge.

Neuf jeunes habitants de Presinge âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux. Ils sont inscrits soit à la crèche soit au jardin d'enfants.

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture d'un groupe multi âges de 16 enfants au sein de la crèche et par le déménagement du jardin d'enfants dans le bâtiment de la mairie. Ce dernier se situe à quelques mètres seulement de la crèche, ce qui rend aisés les échanges et la communication.

Cet agrandissement n'a évidemment pas été suffisant pour satisfaire toutes les demandes qui se font de plus en plus nombreuses, mais il a amélioré l'accès à des familles qui étaient en liste d'attente.

D'importants travaux ont été entrepris durant la fermeture estivale et se sont poursuivis jusqu'au mois de décembre afin que les espaces correspondent aux normes de sécurité et puissent accueillir de jeunes enfants. Le résultat est fonctionnel et esthétique. Nous remercions le bureau d'architectes Mentha et Rosset SA pour son travail de qualité.

L'équipe éducative s'est également agrandie de six nouveaux membres.

En plus des nombreuses activités proposées quotidiennement aux enfants (activités créatrices, motrices, etc.), la collaboration avec l'association « Pousse de Chêne » se poursuit en organisant régulièrement des demi-journées en forêt.

La commune de Presinge bénéficie de deux places supplémentaires par rapport à l'année précédente soit un total de six places en crèche et de deux au sein du jardin d'enfants.

Géraldine Legrand
directrice

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE LES SINISTRES DE PUPLINGE ET PRESINGE

La compagnie 301 couvre, depuis 2017, les communes de Presinge et Puplinge, pour toutes les missions ordonnées par la centrale d'alarme 118. En outre, nous sommes appelés pour encadrer certaines manifestations, comme dernièrement le Tour de Presinge, et bientôt le Marathon, mais également les promotions scolaires et bien entendu le 1er août.

À ce jour, la compagnie est composée de 36 sapeurs-pompiers, dont quatre cadres d'état-major, épaulés de cinq sous-officiers. Nous recrutons toujours de nouveaux membres afin d'assurer un effectif minimum, mais aussi une continuité dans la transmission des connaissances. Nous avons d'ailleurs vu notre effectif augmenter de deux nouveaux sapeurs formés en 2023 et actuellement six aspirants.

Chaque aspirant doit suivre une première formation, dite de base équipier, puis il a la possibilité de suivre d'autres cours de spécialisations, telles que « porteur d'appareil respiratoire », « antichute » ou « tronçonneuse », pour ne citer que celles-ci.

Afin de garantir nos capacités opérationnelles, en fonction des formations, nous devons alors effectuer, chaque année, un certain nombre d'exercices. Le minimum légal pour chaque sapeur est d'être présent à quatre pour valider son année.

En 2023, la compagnie a totalisé 352 heures de formation et 1098 heures d'exercices, à quoi s'ajoutent encore des heures d'entretien du matériel, de gardes et autres séances de gestion et de préparation, ainsi que d'interventions. Au total, cela représente 2461 heures effectuées.

La compagnie peut être alarmée la nuit, entre 19h et 6h, ainsi que les week-ends et jours fériés. Notre obligation est de garantir un effectif suffisant pour chaque mission, avec un chef et un groupe d'intervention sur le lieu du sinistre en 15 minutes. En cas exceptionnels, nous pouvons également être engagés en journée. Nos missions sont très variées, principalement lors d'intempéries, de grands vents, de défaillances techniques et plus rarement lors de sinistres avec incendie, mais aussi celles de récupération d'animaux.

Nous intégrons un système de piquet de chefs d'interventions (CI) pour la région dite « Seymaz », qui repousse encore les limites communales, en coopération avec les compagnies des communes voisines de Jussy et Meinier, mais également Gy.

Afin de nous coordonner efficacement, les cadres de ces compagnies se rencontrent régulièrement et organisent des exercices en commun. En 2023, les chefs d'intervention « Seymaz » ont été alarmés 83 fois. Sur nos deux communes seules, ce sont 30 alarmes reçues par les CI, qui ont décidé d'engager à 14 reprises la compagnie, pour un total de 408 heures d'interventions.

Nous voulons confirmer aussi notre attachement particulier aux activités hors du cadre technique pompier, où l'humain et l'amitié sont au centre. C'est en effet aussi la mission d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires. Il s'agit, entre autres, des repas en commun, des séances de pétanque, une course annuelle ou encore en 2023, une première réédition de la Vogue de Puplinge.

Si ces quelques mots vous ont donné envie de vous investir, de suivre des formations diverses et variées, de venir en aide à la population et de faire partie d'un groupe de camarades, alors rejoignez-nous !

Jérôme Ducimetière, capitaine
& Joseph Thorens, Conseiller municipal

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Bilan de l'aide communale à la mobilité douce 2023
Durant l'année 2023, l'administration communale a subventionné l'achat de 16 vélos à assistance électrique (7 en 2022)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Bilan de l'aide communale 2023
Nouveaux abonnements + Renouvellements :
105 (123 en 2022) qui se répartissent selon les catégories suivantes :

Juniors :	52
Adultes :	29
Seniors :	24

ACTION SOCIALE

Action Trois Chêne pour l'Emploi 2023
Permanence ouverte aux Presingeoises et Presingeois
Rue du Gothard 13
1225 Chêne-Bourg
Tél : 022 348 45 72 – Email : contact@3chene-emploi.ch
Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2023 : 7 (idem 2022)
Au total, 4988 visites de cette permanence sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (4629 en 2022), soit une fréquentation en hausse de 7.75%

RESTOSCOLAIRE

Année scolaire 2022-2023
Nombre d'enfants inscrits : 48 (51 année scolaire 2021-2022)
Nombre de repas consommés : 5036 (4956 année scolaire 2021-2022)

DECHETS

Déchets produits par la commune en 2023 (en tonnes)

Alu & Fer acier :	1.1 (t)	(1.25 en 2022)
Objets encombrants :	48.025 (t)	(37.939 en 2022)
Ordures ménagères :	148.590 (t)	(156.548 en 2022)
Papier & carton :	34.00 (t)	(35.75 en 2022)
PET :	2.14 (t)	(2.62 en 2022)
Verre :	26.09 (t)	(28.24 en 2022)
Capsules café :	0.435 (t)	(0.695 en 2022)

CULTURE

Statistiques Bibliobus 2023

Inscription Adulte :	0
Inscription Jeunesse :	1
Nombre de tournées :	12
Prêts Adulte :	249 (243 en 2022)
Prêts Jeunesse :	735 (1189 en 2022)
Fréquentation :	181 (295 en 2022)
Nb de Pers./Tournée :	15.1

RAMASSAGE DES TEXTILES

Ramassage par la Coordination Textile Genevoise
Poids en Kg : 3564 en 2023 (4986 en 2022)

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2023, l'administration communale a délivré 50 marques de contrôle (médailles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune (51 en 2022)

ETAT CIVIL

Statistiques 2023

Naissances (y compris reconnaissances) (bébés domiciliés dans la commune) :	10
Mariages célébrés à Presinge :	1
Partenariat enregistré :	0
Demandes de naturalisation :	3
Décès :	9

INTERVENTIONS DU SIS POUR NOTRE COMMUNE

11 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2023 (sans les ambulances) :

Alarmes automatiques : 5
Animaux : 2
Ascenseur : 1
Incendie : 1
Matières dangereuses : 1
Prévention : 1

2 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS en 2023 avec ambulances

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SEULS (sans le SIS) POUR NOTRE COMMUNE

4 interventions des sapeurs-pompiers volontaires seuls en 2023

Animaux – Récupération – Insecte : 1
Déblaiement – Nature – Arbre : 2
Incendie – Nature - Détritus : 1

Depuis son dernier rapport, la commission s'est réunie deux fois. En automne 2023, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2024. Il est composé de 4 541 803 fr. aux charges et de 4 542 620 fr. aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 817 fr. Le 20 novembre 2023, le conseil municipal l'a validé.

Le 22 avril 2024, la commission a pris connaissance des comptes de l'exercice 2023. Les comptes se soldent par un excédent de 733 133 fr. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de 3 981 951 fr., pour un budget approuvé à hauteur de 4 031 032 fr., et de 4 715 084 fr. de revenus avec 4 033 392 fr. proposés au budget. Les investissements se sont élevés à 295 314 fr. En date du 13 mai 2024, le conseil municipal a approuvé lesdits comptes.

A l'analyse détaillée des éléments comptables de 2023, les charges de gestion directe de la commune ont été une nouvelle fois contenues. La différence entre le budget et les comptes est liée à certains non-engagements de dépenses du fait par exemple de la différence de planification entre la délivrance d'autorisations et les agendas des prestataires ou le report à une période ultérieure en lien avec des évènements indépendants de la commune. Le résultat positif des comptes est cependant majoritairement à mettre sur le compte de recettes fiscales inattendues. En effet, le canton fournit l'estimation des recettes fiscales prévues pour l'élaboration du budget. Il y a régulièrement une différence entre cette valeur et les comptes réels. Il y a en plus cette année un rattrapage des années précédentes avec comptabilisation de reliquats jusqu'alors non comptabilisés.

Comme présentée annuellement la figure 1. résume les bilans des années 2009 à 2023.

Figure 1

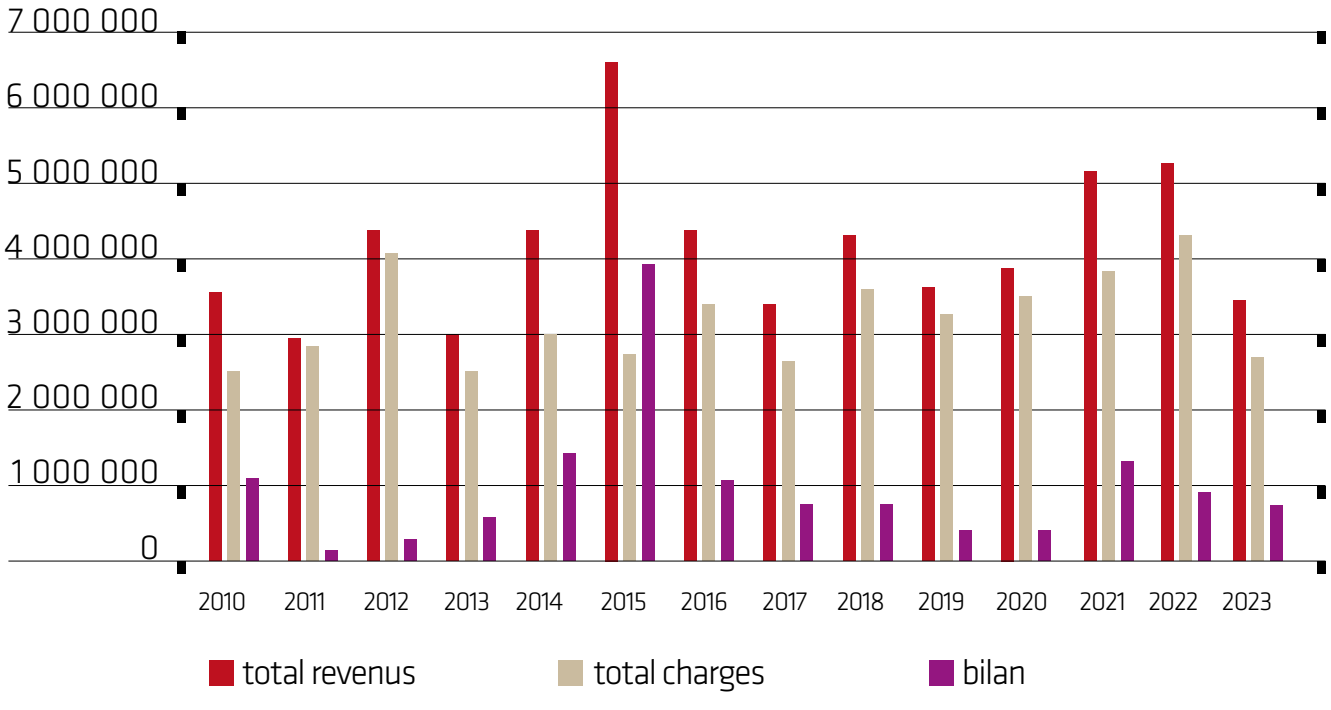

La figure 2 présente les charges par rubriques comptables et classées en ordre décroissant.

La répartition des dépenses suit le cours des années précédentes. « L'anomalie » observée dans les dépenses du traitement des eaux est artificielle. Il s'agit d'une écriture comptable liée à un amortissement extraordinaire voté par le Conseil municipal.

Avec un bilan une nouvelle fois positif, la question de l'abaissement du taux de centime additionnel communal se pose. La commission des finances, en discussion avec les autres élus, devra étudier ce point en 2025.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée chaque année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice que nous remercions. Par ailleurs, la Fiduciaire Anca Fiduciaire SA a recommandé l'approbation des comptes 2023.

Jacques-André Romand
président

Figure 2

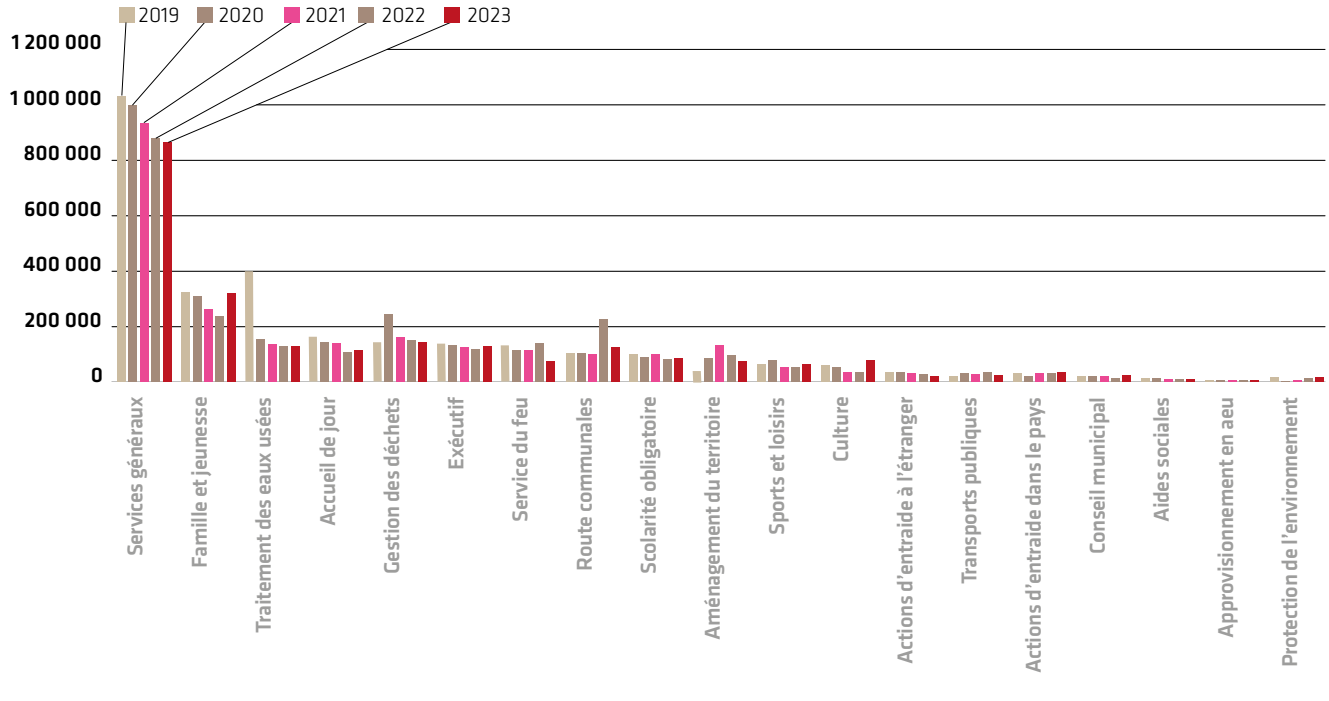

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2023
A L'ATTENTION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA
COMMUNE POLITIQUE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels 2023 de la commune politique de PRESINGE, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2023 ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales émises par le *Service des Affaires Communales* (SAFCO) et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune politique de PRESINGE, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels 2023 conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales de l'article 68 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels.

Genève, le 22 avril 2024

ANCA FIDUCIAIRE S.A.

Guy-Olivier Rombaldi
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Alexis Picca
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

bilan au 31 décembre 2023

	31 décembre 2022	31 décembre 2023
ACTIF	**74 630 166.55**	**75 315 272.10**
Patrimoine financier	**67 685 939.31**	**68 739 152.87**
Disponibilités et placements à court terme	7 552 608.07	3 776 187.47
Créances	1 745 000.74	1 489 891.44
Placements financiers à court terme	0.00	5 000 000.00
Actifs de régularisation	166 269.00	151 661.06
Placements financiers	412 061.50	502 015.00
Immobilisations corporelles PF	57 810 000.00	57 819 397.90
Patrimoine administratif	**6 944 227.24**	**6 576 119.23**
Immobilisations corporelles du PA	6 550 273.44	6 338 979.79
Immobilisations incorporelles	57 937.55	147 133.85
Participations, capital social	289 616.25	289 616.25
Subventions d'investissements	46 400.00	111 353.00
Amortissements complémentaires cumulés	0.00	-310 963.66
PASSIF	**74 630 166.55**	**75 315 272.10**
Capitaux de tiers	14 142 921.45	14 094 893.94
Engagements courants	157 493.99	130 678.29
Engagements financiers à court terme	40 000.00	40 000.00
Passifs de régularisation	45 087.65	131 597.30
Provisions à court terme	685 209.53	549 488.07
Engagements financiers à long terme	12 723 000.00	12 723 000.00
Provisions à long terme	0.00	0.00
Engagements envers les financements spéciaux	492 130.28	520 130.28
Capital propre	**60 487 245.10**	**61 220 378.16**
Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
Excédent/découvert du bilan	58 092 420.78	58 825 553.84

compte de résultats	Comptes 31.12.2022	Budget 2023	Comptes 31.12.2023
ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL DES CHARGES	**1 159 638.00**	**1 198 604.00**	**1 148 614.88**
TOTAL DES REVENUS	**11 196.80**	**10 750.00**	**17 297.60**
Conseil municipal et Exécutif			
TOTAL DES CHARGES	**155 122.67**	**163 963.00**	**160 980.00**
Charges de personnel	132 493.57	133 713.00	133 170.65
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	22 629.10	30 250.00	27 809.35
SERVICES GÉNÉRAUX			
TOTAL DES CHARGES	**1 004 515.33**	**1 034 641.00**	**987 634.88**
TOTAL DES REVENUS	**11 196.80**	**10 750.00**	**17 297.60**
Charges de personnel	532 268.48	593 412.00	567 633.40
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	235 081.44	232 600.00	166 326.48
Amortissements du patrimoine administratif	185 189.91	185 190.00	185 190.00
Charges de transfert	16 692.17	23 439.00	23 632.00
Charges extraordinaires	35 283.33	0.00	44 853.00
Taxes	2 626.80	0.00	0.00
Revenus divers	65.00	0.00	4 493.60
Revenus financiers	8 505.00	10 750.00	12 804.00
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
TOTAL DES CHARGES	**149 099.73**	**179 641.00**	**182 130.75**
TOTAL DES REVENUS	**3 240.00**	**9 000.00**	**2 780.00**
Sécurité publique			
TOTAL DES CHARGES	**7 397.00**	**8 500.00**	**21 424.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0.00	12 924.00
Charges de transfert	7 397.00	8 500.00	8 500.00

compte de résultats	Comptes 31.12.2022	Budget 2023	Comptes 31.12.2023
Questions juridiques			
TOTAL DES CHARGES	**11 034.10**	**13 660.00**	**10 356.70**
TOTAL DES REVENUS	**3 240.00**	**2 000.00**	**2 780.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	35.00	200.00	20.00
Charges de transfert	10 999.10	13 460.00	10 336.70
Taxes	3 240.00	2 000.00	2 780.00
Service du feu			
TOTAL DES CHARGES	**121 644.15**	**147 278.00**	**141 537.55**
TOTAL DES REVENUS	**0.00**	**7 000.00**	**0.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 062.90	10 500.00	4 729.55
Charges de transfert	117 581.25	136 778.00	136 808.00
Revenus de transfert	0.00	7 000.00	0.00
Défense			
TOTAL DES CHARGES	**9 024.48**	**10 203.00**	**8 812.50**
Charges de transfert	**9 024.48**	**10 203.00**	**8 812.50**
FORMATION			
TOTAL DES CHARGES	**229 540.30**	**286 114.00**	**266 826.20**
TOTAL DES REVENUS	**61 656.21**	**68 250.00**	**63 082.11**
SCOLARITÉ OBLIGATOIRE			
TOTAL DES CHARGES	**229 540.30**	**286 114.00**	**266 826.20**
TOTAL DES REVENUS	**61 656.21**	**68 250.00**	**63 082.11**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	124 051.00	160 027.00	147 421.20
Amortissements du patrimoine administratif	14 167.30	14 200.00	8 718.00
Charges de transfert	**91 322.00**	**111 887.00**	**110 687.00**
Taxes	51 654.21	57 915.00	52 963.11
Scolarité obligatoire - suite			
Revenus de transfert	10 002.00	10 335.00	10 119.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DES CHARGES	**139 120.10**	**158 916.00**	**129 931.38**
TOTAL DES REVENUS	**0.00**	**650.00**	**261.95**
Culture, autres			
TOTAL DES CHARGES	**57 021.62**	**89 582.00**	**62 496.45**
TOTAL DES REVENUS	**0.00**	**650.00**	**261.95**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	26 968.97	58 100.00	32 042.35
Charges de transfert	30 052.65	31 482.00	30 454.10
Taxes	0.00	650.00	261.95
Sports et loisirs			
TOTAL DES CHARGES	**82 098.48**	**69 334.00**	**67 434.93**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	67 570.18	54 334.00	53 840.78
Charges de transfert	14 528.30	15 000.00	13 594.15

compte de résultats	Comptes 31.12.2022	Budget 2023	Comptes 31.12.2023
SECURITE SOCIALE			
TOTAL DES CHARGES	**391 489.36**	**485 926.00**	**421 680.57**
TOTAL DES REVENUS	**30 738.00**	**30 232.00**	**38 951.00**
Famille et jeunesse			
TOTAL DES CHARGES	**312 083.21**	**391 690.00**	**327 505.67**
TOTAL DES REVENUS	**30 738.00**	**30 232.00**	**38 951.00**
Charges de transfert	312 083.21	391 690.00	327 505.67
Revenus de transfert	30 738.00	30 232.00	38 951.00
CHÔMAGE			
TOTAL DES CHARGES	**644.00**	**500.00**	**910.00**
Charges de transfert	644.00	500.00	910.00
AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
TOTAL DES CHARGES	**14 522.15**	**15 736.00**	**15 764.90**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 750.00	3 300.00	3 626.40
Charges de transfert	12 772.15	12 436.00	12 138.50
DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNÉ AILLEURS			
TOTAL DES CHARGES	**64 240.00**	**78 000.00**	**77 500.00**
Charges de transfert	64 240.00	78 000.00	77 500.00
TRANSPORTS			
TOTAL DES CHARGES	**153 157.49**	**201 583.00**	**141 391.90**
TOTAL DES REVENUS	**20 320.00**	**22 000.00**	**19 760.00**
Circulation routière			
TOTAL DES CHARGES	**113 893.29**	**160 650.00**	**107 958.90**
TOTAL DES REVENUS	**20 320.00**	**22 000.00**	**19 760.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	92 254.24	121 500.00	69 156.85
Amortissements du patrimoine administratif	17 750.00	35 250.00	34 913.00
Charges de transfert	3 889.05	3 900.00	3 889.05
Revenus de transfert	20 320.00	22 000.00	19 760.00
TRANSPORTS PUBLICS			
TOTAL DES CHARGES	**35 764.20**	**33 433.00**	**25 433.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8 312.20	8 600.00	1 600.00
Charges de transfert	27 452.00	24 833.00	23 833.00
TRANSPORTS, AUTRES			
TOTAL DES CHARGES	**3 500.00**	**7 500.00**	**8 000.00**
Charges de transfert	3 500.00	7 500.00	8 000.00
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL DES CHARGES	**388 376.53**	**438 433.00**	**586 853.98**
TOTAL DES REVENUS	**77 520.85**	**74 038.00**	**75 963.85**
Approvisionnement en eau			
TOTAL DES CHARGES	**6 936.30**	**8 900.00**	**6 936.30**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 936.30	8 900.00	6 936.30

compte de résultats	Comptes 31.12.2022	Budget 2023	Comptes 31.12.2023
Traitement des eaux usées			
TOTAL DES CHARGES	**154 881.85**	**179 017.00**	**401 391.43**
TOTAL DES REVENUS	**66 738.10**	**66 738.00**	**66 285.85**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	53 302.30	71 400.00	46 210.77
Amortissements du patrimoine administratif	101 579.55	107 617.00	89 070.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	266 110.66
Revenus de transfert	66 738.10	66 738.00	66 285.85
Gestion des déchets			
TOTAL DES CHARGES	**133 455.88**	**160 796.00**	**119 094.32**
TOTAL DES REVENUS	**8 782.75**	**6 300.00**	**4 953.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	133 161.68	160 570.00	118 868.47
Charges de transfert	294.20	226.00	225.85
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Taxes	8 782.75	6 300.00	4 953.00
Protection de l'environnement, autres			
TOTAL DES CHARGES	**6 348.65**	**41 700.00**	**19 665.48**
TOTAL DES REVENUS	**2 000.00**	**1 000.00**	**4 725.00**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 638.65	39 200.00	17 165.48
Charges de transfert	3 710.00	2 500.00	2 500.00
Taxes	2 000.00	1 000.00	4 725.00
Aménagement du territoire			
TOTAL DES CHARGES	**86 753.85**	**48 020.00**	**39 766.45**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 753.85	15 000.00	6 746.35
Amortissements du patrimoine administratif	76 000.00	33 020.00	33 020.10
ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL DES REVENUS	**34 242.39**	**36 900.00**	**34 751.44**
Combustibles et énergie			
TOTAL DES REVENUS	**34 242.39**	**36 900.00**	**34 751.44**
Revenus financiers	34 242.39	36 900.00	34 751.44
FINANCES ET IMPÔTS			
TOTAL DES CHARGES	**1 660 095.05**	**1 081 815.00**	**1 104 521.55**
TOTAL DES REVENUS	**4 942 875.64**	**3 781 572.00**	**4 462 236.32**
Impôts			
TOTAL DES CHARGES	**56 620.29**	**79 438.00**	**-131 744.37**
TOTAL DES REVENUS	**1 612 676.60**	**2 418 014.00**	**2 951 975.72**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 269.08	10 000.00	-223 599.31
Charges de transfert	45 351.21	69 438.00	91 854.94
Revenus fiscaux	1 596 721.48	2 410 403.00	2 938 228.99
Taxes	1 511.41	0.00	684.09
Impôts - suite			
Revenus de transfert	14 443.71	7 611.00	13 062.64

compte de résultats	Comptes 31.12.2022	Budget 2023	Comptes 31.12.2023
Conventions fiscales			
TOTAL DES CHARGES	**64 851.91**	**59 072.00**	**64 096.32**
Charges de transfert	64 851.91	59 072.00	64 096.32
Péréquation financière et compensation des charges			
TOTAL DES CHARGES	**59 262.00**	**203 635.00**	**292 341.00**
Charges de transfert	59 262.00	203 635.00	292 341.00
Administration de la fortune et de la dette			
TOTAL DES CHARGES	**1 479 360.85**	**739 670.00**	**879 828.60**
TOTAL DES REVENUS	**3 330 199.04**	**1 363 558.00**	**1 510 260.60**
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 354.97	800.00	1 477.06
Charges financières	1 478 005.88	738 870.00	878 351.54
Revenus financiers	3 330 199.04	1 363 558.00	1 510 260.60
TOTAL GENERAL			
TOTAL DES CHARGES	**4 270 516.56**	**4 031 032.00**	**3 981 951.21**
TOTAL DES REVENUS	**5 181 789.89**	**4 033 392.00**	**4 715 084.27**
	-911 273.33	**-2 360.00**	**-733 133.06**

RÉSULTAT ÉCHELONNÉ Désignation	Solde au 31.12.2022	Budget 2023	Solde au 31.12.2023
Charges d'exploitation	**2 757 227.35**	**3 292 162.00**	**2 792 636.01**
Charges de personnel	664 762.05	727 125.00	700 804.05
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	802 131.86	985 281.00	493 302.08
Amortissements du patrimoine administratif	394 686.76	375 277.00	350 911.10
Charges de transfert	895 646.68	1 204 479.00	1 247 618.78
Revenus d'exploitation	**1 808 843.46**	**2 622 184.00**	**3 157 268.23**
Revenus fiscaux	1 596 721.48	2 410 403.00	2 938 228.99
Taxes	69 815.17	67 865.00	66 367.15
Revenus divers	65.00	0.00	4 493.60
Revenus de transfert	142 241.81	143 916.00	148 178.49
Résultat d'exploitation	**-948 383.89**	**-669 978.00**	**364 632.22**
Charges financières	1 478 005.88	738 870.00	878 351.54
Revenus financiers	3 372 946.43	1 411 208.00	1 557 816.04
Résultat financier	**1 894 940.55**	**672 338.00**	**679 464.50**
RESULTAT OPERATIONNEL	**946 556.66**	**2 360.00**	**1 044 096.72**
Charges extraordinaires	35 283.33	0.00	310 963.66
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	**35 283.33**	**0.00**	**-310 963.66**
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**911 273.33**	**2 360.00**	**733 133.06**

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2023

Reliquat (créances) au 01.01.2023			**1933**
Taxations de l'exercice courant			
(avant dégrèvement linéaire décidé par CM)	**34000**		
- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)	**17000**		
= Total production 2023 enregistée en nature 4019 (et 4009)	**17000**	**=>**	**+ 17000**
Irrécouvrables, remises, int. rémunératoires			**-**
Versements nets des contribuables			**- 17106**
Total des créances au 31.12.2023			**= 1828**

Informations complémentaires :

Montant minimum de la TPC en 2023 :	30.-
Taux de dégrèvement pour 2023 :	**50 %**

Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Dépenses de l'année Coûts d'acquisition ou de revient	Recettes d'investissement
Assainissement Louvière I	30.06.10	Clôturé	422 900	0	0
Assainissement Rte de Presinge	29.10.12	Clôturé	150 000	0	0
Assainissement Louvière II	14.12.12	Clôturé	426 500	0	0
Assainissement Louvière III	13.11.17	Clôturé	1 240 230	0	0
Assainissement Cordonnières	07.12.15	Clôturé	742 000	0	0
Rénovation Mairie	09.11.20	Clôturé	2 274 589	0	0
PLQ - Dévelop. village	30.10.17	Terminé	380 000	0	0
Assainissement Chevêches II	22.01.18	Clôturé	620 000	27 439	0
Balayeuse	26.02.18	Clôturé	142 000	0	0
Rénovation du préau	12.06.17	Clôturé	290 000	0	0
Mairie parcelle 2604	10.12.18	Clôturé	280 000	0	0
Salle Gallay, Pré-Rojoux	20.06.22	Clôturé	1 860 000	0	0
Ch Pré-Rojoux et Blessonniers	20.06.22	Terminé	175 000		0
Prestations AMO - DdV	24.01.22	En cours	77 000	35 774	0
Amén publics - DdV	21.03.22	En cours	330 000	53 423	0
Assain. ch. Blessonniers	19.06.23	En cours	516 000	3 533	0
Assain. rte Louvière Presinge-Dessus arrondis	19.06.23	En cours	360 000	108 646	0
			10 286 219	**228 815**	**0**

Amortissements cumulés planifiés	Amortissements supplémentaires	Valeur comptable nette au 31.12.2023
11 091	188 541	0
4 081	77 569	0
13 020	0	247 391
31 598	0	839 640
15 744	0	296 966
113 860	0	1 707 898
33 020	0	0
13 536	0	473 760
17 750	0	53 250
8 718	0	217 960
9 330	0	233 350
62 000	0	1 736 000
17 163	0	154 471
0	0	75 022
0	0	72 113
0	0	3 533
0	0	108 646
		5
350 911	**266 110**	**6 220 005**

Commune de
presinge

116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél :	022 759 12 52
Email :	info@presinge.ch
Web :	www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Secrétariat
Commune de Presinge
Photos
Jean-Charles Rochat
Mise en page
Expression Créative. Presinge